

## 13 JANVIER 2013

### **1) Création d'une servitude de passage en profit de M. et Mme FARRE**

Le Conseil Municipal a accordé une servitude de passage sur un terrain communal au profit de M. et Mme FARRE afin qu'ils puissent accéder à une parcelle de terrain qu'ils possèdent donnant sur la Rue de la Chapelle.

### **2) Création d'un groupement de commandes pour réalisation d'un descriptif des réseaux**

Le Conseil a approuvé l'adhésion de la commune à un groupement de commandes au sein de la Communauté du Commune Loir et Sarthe afin de recruter un bureau d'étude qui sera chargé de réaliser une cartographie des différents réseaux situés sur l'ensemble des terrains de la communauté.

### **3) Convention de facturation prestation de services – services techniques CCLS**

Il sera remboursé 1 478.26 € à la Communauté de Communes Loir et Sarthe afin de régler les heures passées par les agents du service technique de cette collectivité pour broyer et élaguer des terrains situés sur la commune de TIERCE.

### **4) Convention avec CCLS pour l'entretien des émissaires agricoles**

Une convention passée entre la commune et la Communauté de Communes Loir et Sarthe a été renouvelée afin que la commune puisse continuer à bénéficier de l'entretien des émissaires agricoles. Ce service est assuré par les services techniques de la CCLS

### **5) Avenant au marché ATEBI, électricité pour réalisation de la maison PASS'AGES**

Le conseil a approuvé la signature d'un avenant avec l'entreprise ATEBI, chargée d'effectuer les travaux d'électricité du nouveau site culturel, PASS'AGES, carrefour des générations. Cet avenant correspond à la fourniture et à la pose d'éléments complémentaires pour un montant de 2 427.80 € HT.

### **6) Versement d'un fond de concours en SIEMML pour les opérations de rénovation du réseau d'éclairage public**

Le concours du Syndicat d'Electricité va être demandé afin de rénover le réseau d'éclairage public moyennant un coût de 22 500 € HT.

### **7) Demande de subvention pour défrichement peupleraie communale du secteur NATURA 2 000**

Une demande de subvention va être sollicitée au titre du contrat NATURA 2 000 afin de convertir une ancienne peupleraie communale en prairie naturelle située dans les Basses Vallées Angevines.

### **8) Rapport annuel collecte et élimination des ordures ménagères 2011**

Le rapport annuel 2011 sur la qualité et le prix du service de collecte et d'élimination des ordures ménagères a été présenté au Conseil Municipal. Il est consultable à l'Hôtel de ville.